31 mars 2009 **09.347**

Question du groupe libéral-radical

Office des bourses

Le personnel de l'office des bourses a été débordé par les demandes de bourses, nous dit-on, et n'a donc pas pu octroyer à temps les bourses justifiées, ce qui nous paraît inacceptable. Voici nos questions: cette office est-il ou sera-t-il, comme le service des contributions, au bénéfice de l'annualisation du temps de travail, étant entendu que la surcharge est très limitée dans le temps, probablement le 4^e trimestre de l'année? Les bourses qui n'ont pas été versées en 2008 en raison du retard de l'office seront-elle versées rétroactivement en 2009?

Signataires: J.-F. de Montmollin, L. Berthet, E. Bernoulli, Ch. Imhof et M. Fellrath.